

J'y mis entré au commencement de Mass. J'avois passé la nuit entre mes deux femmes, qui comme madame Bris et M^{lle} Rose ne pouvoient pas se persuader qu'un garçon de mon humeur peut avoir tout de docilité. Elles arroserent le lit de leurs larmes mêlées avec les miennes.

(La veille de ce jour) j'ai porté à Madrasme M^{lle} Monnier de part sacré tous mes papiers. C'étoit un gros paquet que j'ai retiré des mains de cette respectable femme quinze ans après. Elle vit encore âgée de quatre vingt dix ans et bien portante. Ricard de Doubl son coeur de la bêtise qu'on avoit de me mettre au collège, elle me soutint que je n'y resterois qu'un mois tout au plus — Vous vous trompez madame; j'y vais avec plaisir, et j'y attendrai l'évêque — Vous ne connoirez ni vous même, ni l'évêque avec lequel vous ne resterez pas non plus.

Le curé m'accompagna au séminaire; mais à la moitié du voyage il fit arrêter la grande à St. Michel à cause d'un vomissement qui me prit qui paroissoit me suffoquer. Je fis appeler Ricard qui me rendit la santé avec l'eau de Melisse. C'étoit l'effet des efforts amoureux que j'avois fait toute la nuit avec mes deux anges, que je craignois d'avoir entre mes bras pour la dernière fois. Je ne sais pas si le lecteur sait ce que c'est qu'un amant qui promet congé de l'objet qu'il aime craindre de ne plus le revoir. Il fait le dernier compliment, et après l'avoir fait il ne veut pas que c'est été le dernier, et il le renouvelle jusqu'à ce qu'il voit son arme distillée en sang. ~~Il est d'usage que~~

~~Il est d'usage que~~
Le curé m'a laissé entre les mains du recteur. On avoit déjà porté ma robe et mon lit dans le dortoir, où j'avois entre mes bras y laisser mon manteau, et mon chapeau. On ne me mit pas dans la classe des adultes parce que malgré ma taille je n'en avois pas l'âge. J'avois la vanité de conserver encore mon poil follet; c'étoit un défaut que je cherissois parce qu'il ne laissoit pas douter de ma jeunesse. C'étoit un ridicule;

mais quel est l'âge dans lequel l'homme cette d'au arait
On se défait plus facilement des vices : la tyrannie n'a pas exercé
sur moi son empire jusqu'à m'obliger de me faire vices. C'en fut qui
en cela que je l'ai trouvée tolérante.

Dans quelle école, me demanda le recteur, voulez vous être mis?
— Dans la dogmatique, mon très révérend père; je veux apprendre l'his-
toire de l'espèce — Je vais vous conduire chez le père examinateur.
— Le père docteur, et je ne veux pas subir un examen — Il est
nécessaire, mon cher fils. Venez.

Ceci me parut une insulte. Sa vue m'inspira contre, l'ame m'inspira le
champ déterminé à une singulière vengeance, dont l'idée me com-
bla de joie. J'ai si mal répondu à toutes les questions que l'examina-
teur me fit en latin, dit-il faut de réflexions qu'il me fit obligé à
m'envoyer à la classe inférieure de la grammaire, où à ma grande
satisfaction je me vis un camarade de dix huit à vingt garçons de
moins à dix ans, qui quand ils furent gras, étoient docteurs ne savaient
que dire accipiamus pecuniam et mittamus ad unum patrum nam

À l'heure de la récréation, mes camarades de docteurs, qui étoient
tous au moins à l'école de philosophie, me regardoient avec mépris,
et comme ils parloient entre eux de leur rhétorique sublime, ils se moquoient
de moi de ce que j'avois l'air d'écouter avec attention leur discours,
qui devoient être pour moi des énigmes. Je suis bien loin de la
pensée de me découvrir; mais trois jours après un événement in-
vitable m'a découvert.

Le père Barbarigo Somasque du couvent de la Salute de
Venise, qui m'avoit en outre 121 écoles de physique, étoit venu
faire une visite au recteur, me vit au sortir de la messe, et
me fit mille complimens. La première chose qui il me demanda fut
à quelle ^{silence} je m'occupois, et il crut que je boudois quand je lui en
répondis que j'étois à la grammaire. Le recteur arriva alors, et nous
allâmes tous à nos classes. Une heure après vint le recteur qui
vint m'appeler dehors. Pourquoi, me dit-il, avez vous fait l'ignorant
à l'examen? — Pourquoi avez vous en l'injustice de m'y soumettre?

Il me conduisit alors ayant l'air un peu fâché à l'école de dogmatique, ou mes camarades de doctorat furent étonnés de me voir. Après dîner à la récreation ils devinrent tous mes amis, me firent cercle, et me mirent de bonne humeur.

Un beau seminairiste âgé de quinze ans, qui aujourd'hui à moi-même qu'il ne soit mort, est évêque, fut celui dont la figure, et le talent me frappèrent. Il m'inspira l'amitié la plus forte, et dans les heures de récreation, au lieu de jouer aux quilles, ce n'étoit qu'avec lui que je me promenois. Nous passions parais. Les plus belles odes d'Horace faisoient nos delices. Nous profitions l'Épique au Tasse, et Pétrarque étoit l'objet de notre admiration, comme Tassoni, et Muratori qui l'avoient critiqué l'étoient de notre mépris. Nous devinmes en quatre jours si tendres amis que nous étions jaloux l'un de l'autre. Nous boudions lorsque l'un de nous quittoit l'autre pour se promener avec un troisième.

Un moine ^{laïque} ~~seigneur~~ surveilloit à notre doctorat. Son inspection étoit d'en conserver la police. Dans la chambre après dîner, chacun s'approchoit de son lit, et après avoir fait sa prière à voix basse, se deshabilloit, et se couchoit tranquillement. Lorsque le préfet nous voyoit tous couchés, il se couchoit aussi. Une grande lanterne éclairoit ce lieu qui étoit un carré long de quatre vingt pas, large de dix. Les lits étoient placés à égales distances. À la hauteur de chaque lit il y avoit un escabeau en pied de bois, un siège, et la tête du seminairiste. À un bout du doctorat il y avoit le lavoir d'un côté, et de l'autre le cabinet qu'on appelle la garderobe. À l'autre bout près de la porte il y avoit le lit du préfet. Le lit de mon ami étoit de l'autre côté de la table vis à vis du mien. La grande lanterne se trouvoit entre nous deux.

La principale affaire qui appartenoit à la surveillance du préfet étoit celle de bien voir qu'un seminairiste n'allât se coucher avec

un autre. On ne supposeoit jamais cette visite innocente; c'estoit
 un crime capital, car le lit d'un coinarsite n'est fait que pour
 qu'il y dorme, et non pas pour qu'il y converse avec un camarade.
 Deux camarades donc ne peuvent entreprendre cette loi que par des
 raisons illicites, les loix sont d'ailleurs les maîtres de faire ou de
 ce qu'ils veulent; et tant pis pour eux s'ils se maltraitent. Les
 commandans de garçons en Allemagne où les directeurs se don-
 nent des soins pour empêcher les monstruosités, sont celles
 où elles régnent d'avantage. Les auteurs de ces reglemens font
 des lois ignorantes qui ne conviennent ni la nature ni la morale;
 car la nature exige pour sa propre conservation ce mélange
 dans l'homme sain qui n'a pas l'adulterium de la femme, et
 la morale se trouve approuvée par l'axiome vitimum inestimum.
 La défense l'exécute. Malheureusement la république dont le législateur ne
 fut pas philosophe. Le que dit Aristote n'est en partie vrai que pour
 que le jeune homme se masturbe sans que la nature l'appelle;
 mais cela n'arrivera jamais à un adulte à moins qu'on ne s'avis de lui
 défendre la chose, car dans ce cas il l'exécute pour avoir le plaisir de
 l'adultère, plaisir naturel à tout les hommes depuis Eve, et Adam, et
 qu'on embrasse toutes les fois que l'occasion se présente. Les ruses
 vicieuses des couvens de filles montrent dans cette matière beau-
 coup plus de ruse que les hommes. Elles savent par expérience
 qu'il n'y a pas de fille qui ne commence à se masturber à l'âge
 de sept ans, et elles ne l'arrivent pas de leur défendre cette pué-
 rilité, quoiqu'elle puisse engendrer des maux dans l'adulte, mais en
 moindre quantité à cause de la tendresse de l'exécution.
 Elle fut dans le huitième ou neuvième jour de mon séjour dans
 le seminaire que j'ai senti quelq'un venir se coucher près de moi.
 Il me tendit d'abord la main me disant son nom et il me fallut le
 ne pouvoir pas le voir car la lanterne étoit éteinte. C'étoit l'abbé
 mon ami qui ayant vu le docteur obscuro eut la lubie de me faire
 une visite. Après en avoir vu, je l'ai prié de s'en aller, car le
 préfet se levant, et voyant le docteur obscur, se levait pour
 valumer la lanterne, et nous serions tous les deux accusés d'avoir

consommé le plus ancien de tous les crimes, à ce que plusieurs protestent. Dans le moment que je lui donnai ce bon conseil, nous entredonnâmes marcher; et l'abbé s'échappa; mais un moment après, j'entendis un grand coup suivi de la voix rauque du préfet qui dit relevez à demain à demain. Après avoir embrassé la lande et retourné dans son lit.

Le lendemain, avant le son de la cloche qui ordonne de se lever, vint la le veiller qui entra avec le préfet. Deux heures, et la veiller; Vous n'ignorez pas le desordre arrivé cette nuit. Deux de vous doivent être complices, et je veux leur pardonner, et pour mesurer leur honneur faire qu'il ne soient pas connus. Vous devriez vous en confesser à moi aujourd'hui avant la révélation.

Il s'en alla. Nous nous habillâmes, et après dîner nous allâmes tous nous confesser à lui; nous fîmes ensuite au jardin, ou l'abbé me dit qu'il avait eu le malheur de donner dans la parole, il avait eu de devoir le pardonner par terre. Moyennant cela il avait eu le temps de se coucher. Et effectivement lui dit je vous prie de votre pardon, car très sagement vous avez connu la vérité au veiller. Vous l'admettez. Je ne lui aurais rien dit quand même la visite innocente que je vous ai faite aurait été criminelle. Vous avez donc fait une confession subreptive, car vous êtes complice de desobéissance. Cela se peut; mais tout doit aller sur son compte, car il nous a forcé. Non des amis, vous raisonnez fort juste, et effectivement le vicaire doit avoir après que votre chambre est plus savante que lui.

Cette affaire m'aurait eu autre suite, si trois ou quatre nuits après il ne me fut venu la copie de son dire à son après sa visite. Une heure après même, ayant eu besoin d'aller à la garde robe, et entendant à mon retour le roulement du préfet; j'ai vite éteint le feuignon de la lampe, et je suis entré dans le lit de mon ami. Il me reconnut d'abord, et nous vîmes; mais nous tenant tous les deux attentifs au roulement de votre gardien. D'abord qu'il cessa de rouler, voyant le danger, je son de son lit, ne perdant pas un seul instant, et je n'employai qu'un moment pour entrer dans le mien. Mais à peine y suis-je, que voilà deux fortes surprises. La première est que je me trouve près de quelqu'un; la seconde que je vois le préfet debout en chemise, une

bonne, je n'ai pas le vrai allentement, et regardant à droite, et ⁹² à gauche les lits des réminaristes. Je concevois que le préfet avec un biquet à la main devrait avoir allumé une bougie dans un instant. mais comment concevois le fait que je voyois? Le réminariste couché dans mon lit, le dos tourné vers moi dormoit. Je pris le parti ironique de faire semblant de dormir aussi. A la seconde ou troisième secousse du préfet, je fais semblant de me réveiller, l'autre se réveille tout de bon. Etonné de se voir dans mon lit, il fait des excuses. Je me suis trompé, me dit-il, venant de la garderobe à l'obscur; mais le lit étoit vide. Cela se peut, lui dis-je, car j'ai été à la garderobe aussi. Mais, dit le préfet, comment avez-vous pu vous coucher sans rien dire devant votre place occupée? Et étoit à l'obscur, comment avez-vous pu ne pas soupçonner de vous être au moins trompé de lit? — Je ne pouvois pas me tromper, car à l'éclair, j'ai trouvé le pied: tel du crucifix, que voilà; et pour ce qui regarde l'écuyer couché je ne m'en suis pas aperçu — Ce n'est pas vraisemblable.

Dans ce même moment il va à la lampe, et voyant le lumignon éteint, elle ne l'est pas éteinte, dit-il, naturellement. Le lumignon est éteint; et ce ne peut être qu'un de vous deux, qui l'ait éteint. Je m'exprime allant à la garderobe. Nous venons cela demain. L'autre camarade est allé dans son lit qui étoit à mon côté; et le préfet, après avoir allumé la lampe retourna dans le sien. Après cette scène qui a ramené toute la chambre, j'ai dormi jusqu'à l'apparition du valet, qui à la pointe du jour entra d'un air fâché avec le préfet.

Après avoir examiné le local, et avoir fait un long interrogatoire à l'écuyer qui se trouve dans mon lit, qui naturellement doit être jugé le plus coupable, et à moi qui ne pouvois jamais être convaincu du crime, il se retira nous ordonnant à tous de nous habiller pour aller à la messe. D'abord que nous fumes prêts il vint, et adressant la parole à l'écuyer mon voisin, et à moi. Vous êtes, nous dit-il avec douceur, tous les deux convaincus d'un accord scandaleux, car vous ne pouvez avoir été que d'accord pour éteindre la lampe. Je veux croire la cause de tout ce scandale, si non innocente, du moins non précédente que de légalité; mais l'ambassade scandaleuse, la discipline outragée, et la police de ce lieu exigeant une réparation. Aller de hors.

Mon bâillon, mais à peine fumes nous entre les deux portes de
docteur que quatre domestiques se saisirent de nous, nous lièrent les
bras par derrière, nous reconduisirent dedans, et nous firent mettre
à genoux devant le grand Curé fit. A la présence alors de tous
nos camarades le recteur nous fit un petit sermon, après lequel il
dit aux satellites qui étoient derrière nous d'écouter son ordre.

J'ai alors senti plier voir sur mon dos sept à huit coups de corde ou
de bâton, que j'ai pris, comme mon seul compagnon, sans prononcer la
moindre mot de plainte. D'abord qu'on m'a delié, j'ai demandé
au recteur, si je pouvois écrire deux lignes au pied du Curé. Il
me fit d'abord porter encre et papier, et voici ce que j'ai écrit

Je jure par ce Dieu que je n'ai jamais parlé au seminairiste qui on
a trouvé dans mon lit. Mon innocence par conséquent exige
que je proteste, et que j'appelle de cette infame violence à Mon
seigneur patriarche.

Le compagnon de mon supplice signa ma protestation; et j'ai
demandé à l'assemblée si il y avoit quelqu'un qui pût dire la con-
science de ce que j'avois juré par écrit. Tous les seminairistes alors d'
un cri general dirent qu'on ne nous avoit jamais eus parler assen-
ble, et qu'on ne pouvoit pas avoir qui avoit étendu la langue. Je
recteur sortit sifflé, hué, interdit; mais il ne nous envoya pas
moins en prison au cinquante étage du couvent, séparés
l'un de l'autre. Une heure après on m'a monté mon
lit, et toutes mes hardes; et à dîner, et à souper tous les
jours. Le quatrième jour, j'ai vu devant moi le curé Tosello
avec ordre de me conduire à Venise. Je lui ai demandé si il
étoit informé de mon affaire; il me répondit qu'il venoit de
parler avec l'autre seminairiste, qu'il avoit tout, et qu'il nous
croiroit innocens, mais qu'il ne savoit qu'y faire. Le recteur, me
dit il, ne veut pas avoir tort.

J'ai alors jeté bas mon accablement de seminairiste; on l'a
gillonné comme l'on va par Venise, et nous montâmes dans
la gondole de M. Grimani où il étoit venu, tandis qu'on
changeoit sur un bateau mon lit, et ma table. Le batelier